



Sections de la Moselle



COMPTE RENDU DU CTPL DU 4 OCTOBRE 2004

Le président du CTPL a convoqué les représentants des organisations syndicales, afin de requérir leurs avis concernant :

1. FUSION DES TRÉSORERIES DE SARREBOURG RECHICOURT ET DE SARREBOURG SUD.

La CGT et SU ont déposé une motion pour réaffirmer leur opposition aux fusions de postes comptables.

« Voir motion en page 4 ».

En préalable, la direction locale informe que M.Lallement, chef des services, a rencontré les agents des 2 postes le 9 septembre 2004 et les a informés des modalités et conditions de la fusion. Hormis les inquiétudes de certains agents sur des demandes de mutation en cours et pour lesquelles le directeur a donné l'assurance qu'elles conserveraient leur rang d'ancienneté, le projet n'aurait, selon ses propos, soulevé aucune objection de la part des agents.

«Affaire à suivre ».

La Direction nous informe que le poste fusionné ne sera pas affecté par l'ORE au 01/01/2005. Ce qui ne préjuge évidemment pas d'une évolution ultérieure.

Donc « maigre consolation » !

Votes :

POUR :	Administration
CONTRE :	SU - CGT - FO
ABSTENTION :	CFDT

2. BUDGET DEPARTEMENTAL.

- Budget des postes comptables :répartition de la réserve « imprimés » et « consommables informatiques ».

Dans le cadre de la déconcentration du budget des postes comptables, 80 % de l'enveloppe « imprimés et consommables informatiques » ont été alloués dans un premier temps. Le solde de 20 %, évoqué lors de ce CTPL, permettra de couvrir les demandes de crédits supplémentaires de quatre trésoreries dont les besoins étaient non satisfaits. (Voir ci-dessous.) Pour compenser ces besoins, une retenue de 2,77% sera effectuée sur le solde de chaque trésorerie (y compris celles qui ont présenté une demande de complément).

Demandes complémentaires:

-Albestroff
-Audun le Tiche
-Vic sur Seille
-Forbach Ville

Motif invoqués : Absences de stocks et/ou
changement d'imprimante en cours de gestion

Votes :

POUR :	Administration – CFDT - FO
CONTRE :	CGT – SU

Lors du CTPL DU 22 MARS 2004, SU et CGT avaient voté CONTRE le budget départemental 2004.

Extrait de la déclaration :

Demain, avec la globalisation des dépenses de personnel et la fongibilité asymétrique (les crédits de personnel pouvant alimenter les crédits de fonctionnement, non l'inverse), nous pouvons nous interroger sur l'utilisation qui pourra être faite des dépenses de personnel pour compenser et cautionner une éventuelle réduction du budget de fonctionnement.

➤ Globalisation des crédits : situation au 1^{er} septembre 2004.

La Direction nous fait part d'un reliquat de 30 000 € sur les crédits affectés aux dépenses de salaires et accessoires et d'un reversement probable de 60 000 € par la CP pour couvrir des dépenses du personnel non prévues ou non prévisibles (primes diverses) et affectées jusqu'à nouvelle disposition sur l'enveloppe initiale.

Notons que le TPG nous a informé qu'il avait adressé une note à la CP soulignant qu'il considérait le budget départemental d'équipement nettement sous dimensionné. Il a affirmé qu'il y avait encore beaucoup à faire pour remettre à niveau dans l'ensemble du département les conditions d'accueil du public et l'environnement général de travail des agents (du fait des gels successifs).

➤ Proposition de programme d'équipement.

Ce point ne figurait pas à l'ordre du jour. Les crédits disponibles sur le budget d'équipement étant de 205.880 € (dont 30.000 € de fongibilité asymétrique), la direction a proposé le programme d'équipement suivant :

Hall Metz Serpenoise	
Crédits informatiques	
Affranchissements Thionville Municipale	
Pré câblage informatique Metzervisse	
	Hayange
	Boulay
Installation téléphonique Thionville 3 Frontières	
	Boulay
	Lorquin
	Florange
	Ars sur Moselle
	Fontoy
	Puttelange aux Lacs
Total	206 246 €

Parce que la direction nous a assuré de l'exécution de ces programmes au plus tard le 31 décembre 2004, évitant ainsi un report, CGT et SU se sont abstenus.

Votes :

POUR : Administration – CFDT - FO
ABSTENTION : CGT – SU

3. DISPOSITIF D'INTERESSEMENT AU CONTRAT DE PERFORMANCE.

D'une manière générale, les demandes se portent sur des écrans plats, des imprimantes, du mobilier et du petit matériel (calculatrices, ...).

Argumentaire : « voir Motion page 4 »

Votes :

POUR : Administration
CONTRE : FO
ABSTENTION : CFDT
REFUS DE VOTE : SU – CGT

4. REPARTITION DES EMPLOIS B ET C DANS LES POSTES COMPTABLES.

La nouvelle implantation est faite par rapport à un taux "d'encadrement" évalué à 40 % par la direction locale. Un repyramidage sera effectué à chaque loi de finances, dicit le TPG. Les représentants du personnel s'interrogent au sujet des conséquences sur les demandes de mutation en cours. La direction assure qu'il n'y aura aucune incidence sur celles-ci.

« Encore une affaire à suivre ».

ALBESTROFF	+1B	-1C
ARS sur MOSELLE	-1B	+1C
AUDUN le TICHE	-1B	+1C
DIEUZE	-1B	+1C
HAYANGE	+1B	-1C
MAIZIERES	+1B	-1C
METZ Male	-2B	+2C
PHALSBOURG	+1B	-1C
SIERCK	-1B	+1C
VERNY	-1B	+1C
PAIERIE Départementale	+1B	-1C
BITCHE	+1B	-1C
FORBACH VILLE	+1B	-1C
SARREGUEMINES cent/camp	+1B	-1C
SARREGUEMINES Male	-1B	+1C

Votes :

POUR : Administration
ABSTENTION : CGT – SU – FO - CFDT

5. MODIFICATIONS DES HORAIRES ARTT.

Modifications de règlement horaires variables.

➤ Trésorerie de Phalsbourg.

Modifications de protocole.

➤ Trésorerie de Dieuze

Modifications de la répartition du temps de travail hebdomadaire.

➤ Trésorerie de Vigy

Votes :

POUR : SU - CGT - FO - CFDT – Administration

6. QUESTIONS DIVERSES.

Nos représentants sont intervenus pour évoquer des infiltrations d'eau, de terre et la présence de fourmis volantes (eh oui ...) rue La Fayette où se trouve relogé provisoirement la Liaison Rem. Ils ont également souligné un problème d'application du protocole HV lié au logiciel provisoirement adopté. La direction a promis de se pencher rapidement sur ces problèmes.

Le TPG a abordé la fusion prochaine des deux postes de Forbach.

« Sans commentaire...pour l'instant... »



**Sections
de la
Moselle**



C.T.P.L. du 4 octobre 2004

Motion des représentants CGT et SU

Comme ils l'avaient annoncé lors du CTPL du 25 juin 2004, les représentants SU et CGT voteront contre le projet de fusion des deux trésoreries de Sarrebourg dans le contexte général de concentration et spécialisation du réseau et de suppressions des emplois publics.

Dans ce même contexte de réductions d'emplois, la DGCP introduit des outils de mesure de la performance et des mécanismes d'intéressement (Contrat Pluriannuel de Performance). La DGCP valorise ainsi la recherche de gains d'efficacité pour absorber en douceur les suppressions d'emplois imposées par une logique libérale.

Tenir responsables les agents du cadre de vie dans lequel il vont devoir travailler est inacceptable, c'est à l'administration de donner aux agents les moyens d'exercer pleinement les missions dévolues par la collectivité nationale.

Le non respect des objectifs déresponsabilise la DGCP en matière de moyens, et risque de cibler au niveau départemental les « responsables » de cette échec via le nouveau système d'évaluation notation.

Le culte de la performance va opposer entre eux les départements, et à l'intérieur des départements, les postes, les services et les agents. Le principe même d'une prime d'intéressement est inacceptable. La DGCP a une obligation de moyens. Elle doit répartir toute enveloppe supplémentaire de façon égalitaire sur l'ensemble du territoire.

Pour ces raisons, les représentants CGT et SU refuseront de prendre part au vote concernant le dispositif d'intéressement au contrat de performance.